



Ligue de Bourgogne
Franche-Comté des Échecs

À l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des membres du comité directeur
- des Présidents des comités départementaux.

Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté des Échecs

27 juin 2026 à Dijon - début de séance à 15h

ORDRE DU JOUR

1. Bilan moral saison 2025-2026
2. Bilan sportif saison 2025-2026
3. Bilan financier 2025 - Point financier 2026
4. Budget prévisionnel 2026
5. Règlements des interclubs et des coupes ligue BFC
6. Préparation de la saison 2026-2027
7. Tarifs des licences
8. Questions diverses

14h30 – 15h : arrivée des membres et vérification des pouvoirs

Membres présents :

Patrick LAUFÉRON	Président de la ligue et Président du club de Gueugnon
Daniel BLARDONE	Vice-Président de la ligue et membre du club de Besançon TPG
Jacky FARGÈRE	Trésorier et membre de l'Echiquier Royal de Châtenoy le Royal
Christine FRÉDÉRIC	Secrétaire, directrice technique et membre du club de Besançon TPG
André DENIS	Responsable Jeunes et scolaires – Président du club de Lons-le-Saunier EEL
Pascal DA SILVA	Responsable des Coupes – Président de Dijon Echiquier des Ducs
Adrien AVENIA	Webmaster – membre de Besançon TPG
Mickaël BOILEAU	Président d'Esbarres Bonnencontre Echecs
Clément CAETANO	Président du CUBE
Sandrine CRETIN MAITENAZ	Présidente de l'Académie d'Echecs Philidor
Philippe BOUDIER	Président de Louhans Chateaufort Echecs
Pauline MAILLARD	Responsable communication d'Esbarres Bonnencontre Echecs
Régis DUCREUX	Trésorier d'Esbarres Bonnencontre Echecs
Yann LOZACH'MEUR	Membre de l'Académie d'Echecs Philidor
Benoît NOYELLES	Président du CDJE du Doubs et membre de Besançon TPG

Membres du comité directeur absents excusés :

Steve Richard, Enzo Gallice, Arnaud Hamy

Membres du comité directeur absents :

Emily Minaud, Laureline Acquistapace, Marie-Ange Gauthier, Tuan-Anh Tran, Laurent Corbet, Cynthia Relange

Nombre de voix des Présidents présents :

4 voix pour Patrick Lauféron pour le club de Gueugnon
2 voix pour Pascal Da Silva pour le club de Dijon Echiquier des Ducs
3 voix pour André Denis pour l'École d'Échecs Lédonienne
6 voix pour Mickaël Boileau pour Esbarres Bonnencontre Echecs
2 voix pour Clément Caetano pour CUBE
2 voix pour Philippe Boudier pour Louhans
4 voix pour Sandrine Cretin Maitenaz pour Dijon Philidor

Pouvoirs :

De Saint-Georges (2 voix), de Charolais Brionnais (2 voix) et Mâcon Échecs (4voix) à Patrick Lauféron
De Beaune Echecs (2 voix), Chauffailles (2 voix) à André Denis
De Tour, Prends Garde ! Besançon (5 voix), CE de Valdoie (5 voix) à Christine Frédéric

Vérification du quorum :

Patrick Lauféron : 12 voix
Pascal Da Silva : 2 voix
André Denis : 7 voix
Mickaël Boileau : 6 voix
Philippe Boudier : 2 voix
Sandrine Cretin Maitenaz : 4 voix
Christine Frédéric : 10 voix

43 voix sur 84
Le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et en les remerciant de s'être déplacés malgré la canicule.
Nous procédons à un tour de table.

Sommaire

I. Bilan moral.....	3
I.1. Bilan du nombre de licenciés.....	3
I.2. Clubs.....	4
I.3. Politique d'aide à l'organisation des tournois.....	4
I.4. Demande de subvention.....	4
I.5. Compétitions.....	4
I.6. Reversement de la part des licences.....	4
II. Bilan sportif.....	4
II.1. Interclubs.....	4
II.1.1. Nationale 4 BFC1.....	4
II.1.2. ZID Bourgogne 1.....	5
II.1.3. ZID Bourgogne 2.....	5
II.1.4. Nationale 4 BFC2.....	5
II.1.5. ZID Franche-Comté 1.....	5
II.1.6. Autres divisions.....	5
II.2. Coupes.....	5

II.2.1. Coupe de la Ligue – 1800.....	5
II.2.1.a. Phase ZID.....	5
II.2.2. Coupe 2000 ligue.....	5
II.2.2.a. Phase ZID.....	5
II.2.3. Coupe Loubatière.....	5
II.2.3.a. Phase départementale.....	5
II.2.3.b. Phase 2.....	6
II.2.3.c. Phase 3.....	6
II.2.3.d. Finale.....	6
II.3. Secteur féminin.....	6
II.3.1. Interclubs féminins.....	6
II.3.1.a. N2F phase ZID.....	6
II.3.1.b. N2F phase inter ZID.....	6
II.3.2. Coupe de la Parité.....	6
II.3.2.a. Phase ZID.....	6
II.3.2.b. Phase 2.....	6
II.3.3. Championnat rapide féminin.....	6
II.3.3.a. Phase ZID.....	6
II.3.3.b. Finale.....	6
II.4. Jeunes.....	7
II.4.1. Championnats individuels Jeunes.....	7
II.4.2. Interclubs jeunes.....	7
II.4.2.a. N3 Jeunes.....	7
II.4.2.b. Divisions supérieures.....	8
II.4.3. Championnats scolaires.....	8
II.4.3.a. Phase départementale.....	8
II.4.3.b. Phase académique.....	8
II.4.3.c. Finales.....	9
II.5. Championnats.....	9
II.5.1. Fide lent.....	9
II.5.2. Rapide.....	9
II.5.3. Blitz.....	9
III. Bilan financier.....	9
III.1. Bilan financier 2025.....	9
III.2. Point financier 2026.....	10
IV. Budget prévisionnel 2026.....	10
V. Règlement des interclubs et des coupes ligue BFC.....	10
V.1. Règlements des Interclubs.....	10
V.2. Règlements de la Coupe 2000.....	11
VI. Préparation de la saison 2026-2027.....	11
VII. Tarifs des licences.....	11
VIII. Questions diverses.....	11

I. BILAN MORAL

I.1. BILAN DU NOMBRE DE LICENCIÉS

Au 21 juin 2026, le nombre de licenciés A et B de la ligue est de 2202 (32 clubs), 1089 A et 1113 B.

Au 21 juin 2025, le nombre de licenciés A et B de la ligue est de 2105 (32 clubs), 994 A et 1111 B.

Au 21 juin 2024 le nombre de licenciés A et B de la ligue était de 2090, 939 A et 1151 B.

Fin août 2023, il était de 2336, 871 A et 1465 B.

Fin août 2022, il était de 1495, 711 A et 784 B.

Fin août 2021 il était de 780, 1425 fin 2020, 1508 fin 2019 ...

Il y a donc une augmentation du nombre global de licenciés (+97) se traduisant par une augmentation significative du nombre de licenciés A et une stabilité du nombre de B.

Progression du nombre de licences A : +95

Progression du nombre de licences B : +2

+34,71 % de A entre 2022 et 2026 (711 à 1089 licences A)

I.2. CLUBS

1 nouveau club a été créé : Royal Echecs en Charollais Brionnais (Marcilly la Gueurce), 1 la saison précédente : Echiquier Autunois Morvan (71) et 5 la saison d'avant.

I.3. POLITIQUE D'AIDE À L'ORGANISATION DES TOURNOIS

Elle est maintenue.

À la date de l'AG, 6 tournois rapides ont été aidés à hauteur de 100€ par tournoi (BRG : 5, FRC : 1), 8 tournois lents ont été aidés à hauteur de 200€ (BRG :6, FRC : 2)

I.4. DEMANDE DE SUBVENTION

2500€ de la région ont été obtenus.

I.5. COMPÉTITIONS

Les interclubs se sont bien déroulés ainsi que les divers championnats. Félicitations à tous les organisateurs pour la réussite de ces compétitions.

I.6. REVERSEMENT DE LA PART DES LICENCES

La quote-part des licences reversée aux CDJE est de 50%. Pour prétendre au versement de la part des licences, les comités départementaux doivent fournir à la ligue leur bilan d'activité (compte-rendu d'AG et bilan financier) dans le mois qui suit l'AG conformément au règlement intérieur de la FFE (article 5.3). Dès que les comptes rendus parviennent au président et à la directrice technique de la ligue, le reversement aux CDJE aura lieu.

Vote du bilan moral

Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix – Pour : 43 voix

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

II. BILAN SPORTIF

II.1. INTERCLUBS

II.1.1. Nationale 4 BFC1

Le match de barrage entre les 2 vainqueurs de N4 voit la victoire du club franc-comtois. Dijon Ducs reste en N4. Paray le Monial, Charolais Brionnais et Louhans descendent en ZID Bourgogne 1A.

Pour la saison 2026-2027, le groupe de N4 ZID Bourgogne sera composé des équipes suivantes : Gueugnon 1, Dijon Echiquier des Ducs 1, Dijon Philidor 1, Saint-Georges 1, Mâcon 1, Châtenoy-le-Royal 1, Avallon 1 et Dijon CUBE 1.

II.1.2. ZID Bourgogne 1

Dijon CUBE monte en N4.

Sens et Vermenton descendent en ZID Bourgogne 2.

En 2026-2027, le groupe ZID Bourgogne 1 sera séparé en 2 groupes, Bourgogne 1A et Bourgogne 1B, comportant les équipes suivantes : Louhans 1, Paray le Monial CBEM 1, Esbarres 2, Gueugnon 2, Brassy Morvan 1, Dijon Philidor 2, Gueugnon 3, repêchés de ZID2 : Beaune 1, Vermenton 1, Sens 1, Brassy Morvan 2, Saint-Georges 2, Esbarres 3, Esbarres 4, Chauffailles CEDB 1, Louhans 2.

II.1.3. ZID Bourgogne 2

Esbarres 3 et Beaune 1 montent en ZID Bourgogne 1A.

II.1.4. Nationale 4 BFC2

Lons Echiquier Lédonien termine premier du groupe de N4 ZID Franche-Comté. Il s'impose lors du match de barrage et retrouve ainsi la N3.

Besançon TPG 3 descend en Franche-Comté 1 ;

Pour la saison 2026-2027, le groupe de N4 de Franche-Comté sera composé des équipes suivantes : Roi Blanc Montbéliard 1 et 2, Besançon TPG 3, TPG 4, Echiquier Vésulien, Pion Tissalien, CE de Valdoie et Echiquier bisontin.

II.1.5. ZID Franche-Comté 1

Montent en N4 BFC2 Roi Blanc Montbéliard 2 et Echiquier Bisontin, repêché.

II.1.6. Autres divisions

Besançon TPG se maintient en N1.

Esbarres monte en N2.

AJA Echiquier Auxerrois, Belfort et Besançon TPG2 se maintiennent en N3.

Gueugnon descend en N4.

II.2. COUPES

II.2.1. Coupe de la Ligue – 1800

II.2.1.a. Phase ZID

À Vermenton : 8 équipes – Morvan Echecs 2 est championne de Bourgogne ; Esbarres2 et Esbarres1 complètent le podium.

II.2.2. Coupe 2000 ligue

II.2.2.a. Phase ZID

À Vermenton : 4 équipes – Esbarres est championne de Bourgogne, Gueugnon 2^{ème}, Saint-Georges 3^{ème} et Dijon Cube 4^{ème}.

II.2.3. Coupe Loubatière

II.2.3.a. Phase départementale

Côte d'Or : 12 équipes – 4 équipes sont qualifiées pour la phase 2 : Dijon Cube 1, Dijon Cube 2, Dijon Ducs 1 et Esbarres 2.

Nièvre : 5 équipes – 3 équipes sont qualifiées pour la phase 2 : Brassy 1, Nevers 1 et Nevers 2.

Saône et Loire : 4 équipes – Louhans 1 et Louhans 2 qualifiées pour la phase 2, Mâcon 3^{ème}

Yonne : 4 équipes – Auxerre et Avallon qualifiées pour la phase 2, Vermenton 3^{ème}

Doubs : 10 équipes – 3 équipes sont qualifiées pour la phase 2 : Besançon Tpg 1, Besançon Tpg 2 et Roi Blanc Montbéliard 1.

Jura : 2 équipes – 2 équipes sont qualifiées pour la phase 2 : Echiquier Ledonien et Cavalier Bayard St Claude.

II.2.3.b. Phase 2

Groupe Centre F : 4 équipes – Nevers 1^{ère}, qualifiée pour la phase 3, Auxerre 2^{ème}, Vauban Forteresse 3^{ème} Morvan Echecs 4^{ème}.

Groupe Est F : 7 équipes – Tour Prends Garde Besançon 1^{ère}, qualifiée pour la phase 3, Roi Blanc Montbéliard A 5^{ème}

Groupe Est H : 8 équipes – Echiquier Lédonien 1^{ère}, Dijon CUBE A 2^{ème} sont qualifiées pour la phase 3, suivent Dijon Echiquier des Ducs, Esbarres, Louhans A, Cavalier Bayard, Dijon CUBE B et Louhans B.

II.2.3.c. Phase 3

À Lons-le-Saunier : 7 équipes – Tour Prends Garde Besançon 1^{ère}, qualifiée pour la finale, Echiquier Lédonien 2^{ème}, Dijon CUBE 3^{ème}, Nevers 5^{ème}

II.2.3.d. Finale

À Arras : 16 équipes – Tour Prends Garde Besançon 12^{ème}

II.3. SECTEUR FÉMININ

II.3.1. Interclubs féminins

II.3.1.a. N2F phase ZID

Besançon TPG et Roi Blanc Montbéliard qualifiées pour la phase inter ZID.

Esbarres seule équipe de cette phase, qualifiée pour la phase 2.

II.3.1.b. N2F phase inter ZID

Besançon TPG 4^{ème} du groupe Est

Montbéliard ne présente pas d'équipe. L'équipe de Valdoie, repêchée, présente une équipe de jeunes joueuses et finit 6^{ème} du groupe.

Esbarres termine 7^{ème} du groupe Centre-est.

II.3.2. Coupe de la Parité

II.3.2.a. Phase ZID

ZID Franche-Comté : aucune équipe

ZID Bourgogne : l'équipe d'Esbarres est qualifiée pour la phase 2

II.3.2.b. Phase 2

Esbarres 6^{ème} du groupe Vandoeuvre

II.3.3. Championnat rapide féminin

II.3.3.a. Phase ZID

À Esbarres, 8 participantes, Irina Boursier du club de Beaune Echecs est championne de Bourgogne.

À Besançon TPG, 18 participantes, Isabelle Capillon de l'Ecole d'Echecs Lédonienne est championne de Franche-Comté. Maëlle Gagnon de l'Echiquier Lédonien et Caroline Joly de Besançon TPG complètent le podium.

II.3.3.b. Finale

Trois joueuses ont représenté la ligue à Agde. Isabelle Capillon termine 44^{ème} avec 4 points. Maëlle Gagnon 51^{ème} et Gaëtane Blanc 53^{ème} avec 3 points.

II.4. JEUNES

II.4.1. Championnats individuels Jeunes

Les qualifications pour le Championnat de France "Jeunes" qui s'est déroulé à ALBI du 19 avril au 25 avril 2026 ont été acquises à l'occasion des Championnats de Bourgogne et ceux de Franche-Comté qui se sont tenus les 28 février et 1^{er} mars 2026, respectivement à AUXERRE (71 participants) et à VALDOIE (136 participants).

Cette année le Championnat de France Jeunes ne tombait pas sur une semaine de vacances scolaires comme c'est le cas une année sur trois.

49 jeunes de notre Ligue ont fait le déplacement, contre 86 en 2025, 68 en 2024, 48 en 2023 et 57 en 2022.

Ces 49 Jeunes représentaient 13 clubs de notre Ligue

Nous avons délégué 2 entraîneurs pour les assister, Christian LORIEUX et Valentin RACLE.

Ils ont été présents, avant et après chaque ronde (préparations et analyses) à la plus grande satisfaction des participants que nous avons pu contacter par la suite.

Nous avons innové cette année en organisant une journée de rencontre entre les jeunes qualifiés et nos entraîneurs qui s'est tenue au CREPS de Dijon le 12 avril 2026.

19 jeunes ont participé à cette rencontre, essentiellement des environs de Dijon.

Entre animations échiquiennes et convivialité, les contacts ont été excellents avec les entraîneurs. Nous avons décidé de reconduire cette journée mais beaucoup plus tôt avant le National.

A souligner l'excellente prestation de l'U8 Alexandre COURTHIAL du club Esbarres Bonnencontre Echecs qui se classe, pour sa 1^{ère} année dans cette catégorie, en 4^{ème} position avec 7 points sur 9. Il est qualifié d'office pour le prochain championnat de France Jeunes.

Comme prévu par notre précédente assemblée générale, le perfectionnement de notre pôle Espoirs a été assuré par le GMI Apicella avec 5 journées de formation en visio-conférences interactives les 21 septembre, 5 octobre et 2 novembre 2025 et 11 janvier et 22 février 2026 qui ont été proposées prioritairement aux champions et vice-champions des championnats de ZID 2025.

La demande a été moins forte que les années précédentes, notamment au niveau de la ZID Bourgogne.

Les places disponibles ont été offertes à des clubs demandeurs sans pouvoir combler toutes les places vacantes.

La nécessité d'un suivi plus régulier tout au long de la saison avait été soulignée. Une méthode informatisée de suivi de nos jeunes les plus motivés pour progresser a été imaginée et formalisée par l'un de nos entraîneurs Christian Lorieux. L'idée n'est pas de « surveiller » les joueurs, qui seraient tous volontaires, mais de mieux comprendre leur activité échiquienne afin d'adapter leur accompagnement proposé par le club ou la Ligue.

Pour la saison 2026/2027, nous renonçons au format de stages de ces 5 dernières saisons. Nous prévoyons 2 stages de formation en présentiel les samedis 26 septembre et 12 décembre, ainsi qu'un stage de préparation au Championnat de France Jeunes le samedi 20 mars.

Nous souhaitons aussi organiser des cours de perfectionnement par visio pour des petits groupes de 2 ou 3 jeunes (maximum) limités à 2h/2h30 et destinés aux meilleurs.

En plus de nos 2 entraîneurs sur site au Championnat de France des jeunes, nous souhaitons apporter le soutien d'un très fort joueur, par visio, pour les jeunes les plus forts (analyse et/ou préparation).

Les Championnats "Jeunes" des deux ZID ont été fixés par le Comité Directeur du 27 avril 2026 au 13 et 14 février 2027 (1^{er} week-end des vacances de février 2027)

Compte-rendu complet en annexe

II.4.2. Interclubs jeunes

II.4.2.a. N3 Jeunes

ZID Bourgogne : 4 équipes inscrites, 3 d'Esbarres Bonnencontre Echecs et 1 du club Echecs et Dames du Brionnais. Cette équipe s'est retirée de la compétition. **Esbarres 1 finit première et accède à la N2 J.**

ZID Franche-Comté : 12 équipes : 2 de Belfort Echecs, 2 du Roi Blanc Montbéliard, 3 du Cercle d'Echecs de Valdoie, 2 de l'Ecole d'Echecs Lédonienne, 1 de TPG Besançon, 1 du Pion Tissalien et 1 de l'Echiquier Bisontin. Les rencontres du groupes Nord se sont déroulées le 15 décembre 2024, 12 janvier et 26 janvier 2025 à Montbéliard.

A l'issue des 11 parties jouées en 11 rondes sur 4 dimanches, le club Belfort Echecs et l'Ecole d'Echecs Lédonienne arrivent en tête. Le départage était favorable à **Belfort Echecs qui accède donc à la N2J**.

Tous les matchs ont été joués avec un accueil de l'Echiquier Bisontin que nous remercions vivement.

II.4.2.b. Divisions supérieures

NII Jeunes groupe IV : Belfort (3^{ème}) et Besançon TPG 2 (6^{ème}) se maintiennent.

II.4.3. Championnats scolaires

II.4.3.a. Phase départementale

Champions du Jura : **l'École primaire Saint Jean-Baptiste de La Salle et le Collège Rouget de Lisle de Lons le Saunier**

Le 21 janvier à l'école primaire Concordia de Ranchot, 60 écoliers ont participé. L'école de La Salle de Lons-le-Saunier est championne du Jura. 3 équipes sont qualifiées pour la phase académique.

Le 28 janvier au collège Aristide Briand de Lons-le-Saunier, 32 collégiens représentant 3 établissements ont participé. Le Collège Rouget de Lisle est Champion du Jura. Le Collège Aristide Briand qui avait une élève en séjour scolaire en Grande Bretagne a été repêché par le DCS.

Un championnat départemental était décentralisé au Collège de Chaussin auquel 15 collégiens ont participé qualifiant ainsi le collège Marcel Aymé.

Doubs : néant

Haute-Saône : néant

Territoire de Belfort : néant

Champion de Saône et Loire : **le Collège militaire d'Autun**

Le 3 décembre à Autun, 7 écoliers représentaient plusieurs écoles. Aucune école n'a réuni un effectif suffisant, pour le championnat académique.

45 collégiens représentaient 7 établissements. Le Collège Militaire d'Autun qui présentait 22 participants est champion départemental. Le collège Henri Vincenot de Louhans qui présentait 11 participants est second. Ces 2 établissements sont qualifiés pour la phase académique.

Champions de la Côte d'Or : **l'école Alix Providence et le Collège Saint Joseph de Dijon**

Le 21 janvier à Quétigny, 25 écoliers représentaient 2 écoles. L'école Alix Providence de Dijon est championne départementale. En deuxième position, l'école primaire Larrey de Dijon. Toutes deux se qualifient pour la phase académique.

57 collégiens représentaient 10 établissements. Le collège Saint-Joseph de Dijon est champion de la Côte d'Or et est donc qualifié pour la phase académique. Se sont également qualifiés le collège Saint Michel de Dijon et l'EREA de Beaune.

Champion de l'Yonne : **l'école d'Accolay-Bazarnes (RPI)**

Le 21 janvier à Vermenton, 15 écoliers représentaient 2 écoles. L'école d'Accolay-Bazarnes (RPI) est qualifiée pour la phase académique.

Champion de la Nièvre : **l'école élémentaire de Brassy**

Le 4 février, 19 écoliers représentaient 7 écoles primaires. L'école élémentaire de Brassy est championne de la Nièvre et se qualifie pour la phase académique.

5 collégiens se présentaient pour 2 collèges. Le Collège Noël Berrier de Corbigny termine 1^{er} mais ne peut être qualifié faute d'équipe complète.

II.4.3.b. Phase académique

En ZID Franche-Comté – Académie de Besançon

Écoles : le 18 mars. L'école de La Salle de Lons le Saunier est championne académique et est donc qualifiée pour la phase nationale.

Collèges : le 25 mars. Le collège Aristide Briand est champion de l'Académie de Besançon. Il est donc qualifié pour la finale nationale.

En ZID Bourgogne – Académie de Dijon

Écoles : le 18 mars. L'école Alix Providence de Dijon est championne académique des écoles primaires et se qualifie pour la finale nationale.

Collèges : le 25 mars. Le collège Saint Joseph de La Salle de Dijon est champion académique des collèges et se qualifie pour la phase nationale.

II.4.3.c. Finales

Sur le week-end des 12,13 et 14 juin 2026 à Masseube (Gers) pour les écoles primaires et à Bischheim (Bas Rhin) pour les collèges.

Les écoles primaires qualifiées pour les académies de Besançon et Dijon n'ont pas pu faire le déplacement du fait de la réticence des parents.

Collèges : le collège Saint Joseph de La Salle de Dijon se place en 21^{ème} position sur 29, le collège Aristide Briand de Lons-le Saunier se place en 24^{ème} position.

II.5. CHAMPIONNATS

II.5.1. Fide lent

Iliès Ouchichi de Besançon TPG champion de Franche-Comté

Augustin Lauféron de Gueugnon champion de Bourgogne

Françoise Moral de Morvan Echecs championne de Bourgogne

II.5.2. Rapide

Lorenzo Tinguely de Besançon TPG champion de Franche-Comté

Isabelle Capillon de l'Ecole d'Echecs Lédonienne championne de Franche-Comté

Valentin Racle de Charolais Brionnais Echec et mat champion de Bourgogne

Flore Romieu de Gueugnon Echecs championne de Bourgogne

II.5.3. Blitz

Stéphane Lanz de Belfort Echecs champion de Franche-Comté

Lara Focheux du CE de Valdoie championne de Franche-Comté

Christophe Claverie d'Esbarres-Bonnencontre champion de Bourgogne

Vote du bilan sportif

Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix – Pour : 43 voix

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

III. BILAN FINANCIER

III.1. BILAN FINANCIER 2025

Début 2025, il y avait 10 769,87 € sur le compte.

Fin 2025, 12 442,31 €.

Nous avons un bénéfice d'exercice de 1 672,44 €.

Charges

- Jeunes et scolaires

Championnat académique BRG plus subventions pour finales : 289,19 €

Championnat académique FRC plus subventions pour finales : 891,90 €

Championnat de Bourgogne Jeunes : 962,69 – 325,00 = 637,69 €

Championnat de Franche-Comté Jeunes : 2325,08 – 615 = 1710,08 €

Championnat de France (2 coachs plus GMI Apicella)	4280,00 €
Total Jeunes :	7808,86 €
- Subventions tournois :	2800,00 €
- Quote-part 8 CDJE :	5970,50 €

Produits

- Licences :	15347,50 €
- Région :	2500,00 €
- Intérêts du livret :	145,41 €

Vote du bilan financier 2025

Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix – Pour : 43 voix

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

III.2. POINT FINANCIER 2026

Début d'exercice : 12 442,31 €

Fin d'exercice au 27/06/2026 : 8 982,12 €

Charges

- Jeunes	
Championnat académique BRG	320,73 €
Championnat académique FRC	499,80 €
Championnat de Bourgogne Jeunes : 1125,23 – 355	770,23 €
Championnat de Franche-Comté Jeunes : 1464,33 – 490	974,33 €
Championnat de France (2 coachs plus GMI Apicella)	4482,00 €
Total Jeunes :	7047,09 €

- Subventions tournois :	1300,00 €
- Quote-part 8 CDJE :	0,00 €

Produits

- Licences 2/3 :	4820,00 €
- Région :	2500,00 €

IV. BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Les membres du Comité Directeur et les Présidents des clubs ont été destinataires du budget prévisionnel en amont de la réunion. Il avait été adopté par le comité directeur du 27 avril 2026 . (Annexe)

Comparatif réalisé 2025 prévisionnel 2026

		Charges	
		2025	2026
Compte	Libellé	Montant (€)	
602000	Fournitures diverses	149,27	100
614000	Charges locatives	56,73	60
623000	Récompenses, relations publiques	300,00	300
625000	Déplacements, missions, réceptions	486,20	250
626000	Frais postaux et télécommunications	100,08	85
627000	Services bancaires et assimilés	43,50	45

628000	Cotisations Fédération Française	110,00	110
633300	Formation professionnelle continue	803,40	
646000	Cotisations CROS	250,00	250
648000	Championnat Académique Bourgogne	289,19	300
648010	Championnat Académique Franche-Comté	891,90	900
648200	Championnat France Jeunes	4280,00	5500
648210	Championnat Bourgogne Jeunes	962,69	1000
648220	Championnat Franche-Comté Jeunes	2325,08	2000
648300	Championnat Bourgogne Féminines	105,00	100
648310	Championnat Franche-Comté Féminines	523,00	500
648400	Championnat Bourgogne Blitz	100,00	100
648410	Championnat Franche-Comté Blitz	100,00	100
648500	Championnat Bourgogne Rapide	700,00	700
648510	Championnat Franche-Comté Rapide	300,00	300
648600	Championnat Bourgogne Standard	1000,00	1000
648610	Championnat Franche-Comté Standard	600,00	600
648700	Coupes par équipes Bourgogne	175,00	200
648720	Coupe LBFCE 2000	374,93	400
648800	Championnat Interclubs Bourgogne	50,00	
655000	Quote-part sur opérations en commun	5970,50	7500
TOTAL		21046,47	22100

		Produits	
		2025	2026
Compte	Libellé	Montant (€)	
702200	Championnat Bourgogne Jeunes	325,00	350
702210	Championnat Franche-Comté Jeunes	615,00	650
702300	Championnat Bourgogne Féminines	20,00	20
702310	Championnat Franche-Comté Féminines	260,00	260
702700	Coupes par équipes Bourgogne	60,00	60
702710	Coupes par équipes Franche-Comté	80,00	80
702720	Coupe LBFCE 2000	160,00	160
702730	Coupe LBFCE 1800	440,00	300
702800	Championnat Interclubs Bourgogne	960,00	960
702810	Championnat Interclubs Franche-Comté	540,00	540
708400	Entraînements et animations échecs	1105,00	
756000	Cotisations des membres des clubs	15347,50	16000
762400	Intérêts du Livret Crédit Agricole	154,41	200
771000	Produits exceptionnels	152,00	
771510	Subventions Région	2500,00	3000
TOTAL PRODUITS		22 718,91	22 100

Vote du budget prévisionnel

Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix – Pour : 43 voix

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

V. RÈGLEMENT DES INTERCLUBS ET DES COUPES LIGUE BFC

V.1. RÈGLEMENTS DES INTERCLUBS

Le règlement des interclubs de la Ligue a été revu et complété.

En Bourgogne, la ZID 1 va être composée de 2 groupes géographiques. Patrick Lauféron pense que ça risque de poser des problèmes pour les accessions à la N4. S'il n'y a qu'une montée en N4, le match de barrage tel que décrit dans le règlement déterminera l'équipe qui rejoindra la division supérieure. C'est plus compliqué s'il doit y avoir plusieurs montées.

Il a été décidé, lors de cette AG, que la date des matchs de barrage serait fixée par la commission technique et serait ajoutée au calendrier. Pour la saison 2026-2027, le 4 avril a été retenu.

Le règlement des interclubs de la Ligue est susceptible d'être encore modifié.

V.2. RÈGLEMENTS DE LA COUPE 2000

L'article 3.3 du règlement de la Coupe 2000 a été modifié. La cadence passe à 60 minutes plus 30 secondes par coup.

Le règlement de la Coupe 2000 de la Ligue a été adopté par le Comité Directeur du 27 juin.

VI. PRÉPARATION DE LA SAISON 2026-2027

Le Directeur des Championnats Scolaires, Alain Saint Arroman, a souhaité que nous organisions pour lui une réunion-visio afin d'échanger sur ce secteur d'activité de notre sport. La date du jeudi 24 septembre a été retenue.

Cette date est ajoutée au calendrier prévisionnel, une version à jour du calendrier va être diffusée.

L'appel à candidatures pour les compétitions « ligue » va être envoyé. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 31 juillet.

VII. TARIFS DES LICENCES

Le Président, Patrick Lauféron propose de ne pas augmenter la part ligue du tarif des licences.

Proposition acceptée à l'unanimité.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le Président



Patrick Lauféron

La secrétaire



Christine Frédéric